

14 mai 1831 : Le préfet Bouvier du Molart arrive à Lyon

8/10 octobre 1831 : Premières assemblées de chefs d'atelier revendiquant l'instauration d'un tarif légal de vente.

15 octobre 1831 : Le préfet convoque les marchands fabricants et les chefs d'ateliers « en nombre égal, pour discuter du tarif ».

18 octobre 1831 : Les tisseurs envoient au préfet un mémoire conçu « en termes modérés et déférents » et invoquent sa médiation.

21 octobre 1831 : Rencontre à la préfecture et première objection des marchands, fabricants, au motif qu'ils ne sont en rien mandatés par leurs confrères pour décider d'un tarif.

25 octobre 1831 : Escortés par plusieurs milliers d'ouvriers, les chefs d'atelier rencontrent à nouveau Bouvier du Molart, qui fait voter l'application d'un tarif pour le 2 novembre. Les marchands, estimant que ce tarif n'engageait que ceux qui l'avaient signé, refusent d'en tenir compte. Premières escarmouches, et création de *L'Echo de la Fabrique*, journal des chefs d'atelier.

Lundi 21 novembre 1831 : Un cortège imposant de tisseurs dévale la grande Côte, décidé à rejoindre la Préfecture et se heurte à la garde nationale, dirigée par le comte-général Roguet. Persuadé qu'il dispose des moyens politiques de calmer le jeu, le préfet Bouvier du Molart rejoint les tisseurs et est pris en otage, avec son secrétaire, dans un café.

Mardi 22 novembre 1831 : Les ouvriers de la Guillotière rejoignent ceux de la Croix-Rousse et les combats se généralisent. A la tombée de la nuit, l'hôtel de ville est encerclé et le maire Prunelle s'enfuit.

Mercredi 23 novembre: Siège de la maison Oriol, place Tolozan. Occupation de la mairie et serment de l'Hôtel de Ville par le Conseil des Seize.

28 novembre 1831 : Ordonnance de Louis-Philippe annonçant le départ de Paris du duc d'Orléans, son fils, accompagné par le maréchal Soult, chargé de rétablir l'ordre public. Abolition du tarif, début des arrestations.

30 novembre 1831: Effondrement du « pouvoir ouvrier ».

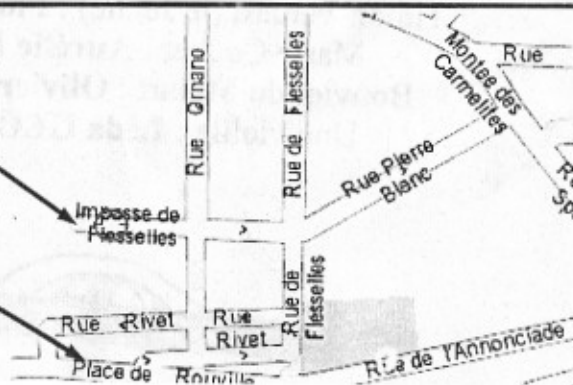
3 décembre 1831 : Entrée par Vaise du duc d'Orléans et du maréchal Soult.

6 décembre 1831 : Révocation du préfet Bouvier du Molart, rayé du tableau des conseillers d'Etat le 19 du même mois.

20 décembre 1831 : Nomination définitive de Gasparin à la préfecture.

Salle Paul Garcin
7 impasse Flesselles, Lyon 1er
Accès par Bus 13 et 18,
arrêt Rouville.

Entrée : 10 euros



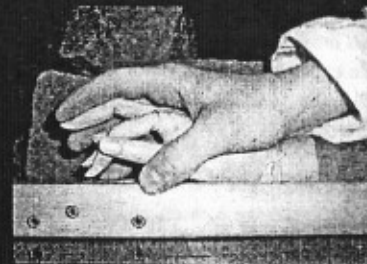
et

Université
populaire
Lyon

Présentent

création et mise en scène, Roland Thévenet,

LA COLLINE AUX CANUTS



Salle Paul Garcin, Lyon 1er
le 18 janvier 2006 à 20h30



La colline aux canuts !

C'était avant que des parcours balisés « Sur la piste des soyeux » ne sillonnent les flancs de la colline. C'était avant que des limonadiers ne se disent menacés par quelques arrêtés anti-bruits. C'était hier. Avant-hier. Et cela résonne aujourd'hui à nos oreilles avec une étrange actualité grâce à la pièce de Roland Thévenet. Parce que c'est plus, bien plus qu'une histoire Croix-Roussienne.

Écrire sur la révolte des canuts, c'est s'aventurer sur des pentes... savonneuses. Courir le risque de tomber dans le folklore ou dans le didactisme. Autant d'écueil que Thévenet parvient à éviter, à maintenir à distance avec sa plume (car sa pièce reste ÉCRITE, ô combien).

Thévenet tisse serré. Use sans abuser du parler lyonnais (c'est en quelque sorte la musique de son film, en sus du fameux bistanclaque). Ne craint pas d'écrire une pièce comportant neuf personnages qu'il campe vite et bien, en situation, déjà à bout de nerfs. C'est une FEMME de canut qui ouvre le bal (le feu ?). Son premier geste : déchirer un coupon de soie sous les yeux médusés de son mari. Les époux Vettard (Claire Maxime/Bernard Gerland, deux présences incroyables) forment le couple le plus âgé mais pas le moins émouvant des trois qui structurent la pièce. C'est chez eux que la plus grande détresse et la plus grande violence se font sentir.

« La colline aux canuts » raconte une histoire d'hommes ET de femmes, et Thévenet sait les faire exister de belle façon... il sait leur donner leur chance pour autant qu'on puisse donner sa chance à des personnages plongés dans une pareille tragédie. Ainsi, chaque mort est l'aboutissement d'une chaîne plus complexe qu'il n'y paraît et ne saurait être réduite à ce qu'en dit le martyrologe du mouvement.

Le personnage du Préfet Bouvier du Molart est brossé de façon fort peu manichéenne (la trame historique est scrupuleusement respectée). Si les marchands de l'époque font montre d'une arrogance et d'une bêtise qui n'ont d'égaux que celles de certains représentants patronaux d'aujourd'hui, le préfet en place, nonobstant une certaine myopie propre à ceux de son rang, essaye d'éviter le pire... sans avoir les moyens de sa volonté, sans être capable d'empêcher l'explosion (parlons-nous de l'année 1832 ou de 2004 ?).

Le spectateur peut, dans la même journée, voir cette « Colline aux canuts » puis se passer en vidéo la tragique « Porte du Paradis » de Michael Cimino, il ne sera pas dépaysé.

Drieu osait écrire « la liberté est épuisée, l'homme doit se replonger dans son fond noir ». Gageons que la pièce de Thévenet (qui ne doit sûrement pas goûter l'auteur de « La Comédie de Charleroi ») nous y aidera.

Frédéric HOUDAER, auteur au Serpent à Plumes, à La Passe du Vent, etc.

Souffle. Silence. Colère Rentrée. Bras tendus, elle entre en scène. Elle tient un coupon entre ses mains. On se demande ce qu'elle nous veut, dans la pénombre. On se demande. Elle, elle sent son mari qui n'est pas loin, qui l'observe. Elle ne bouge pas. Elle sent, elle sait que si elle ose le geste qui vient en elle, plus jamais son fils, son mari, ses voisins ne la regarderont du même oeil qu'auparavant. Un courage énorme, venu du fond de ses ancêtres, voilà : C'est ce qu'il faut qu'elle trouve. Non, ce n'est pas un coup de folie, ce que cette femme qui parle en elle va faire, c'est un geste politique: Alors elle ose. Alors elle parle. Elle dit. Elle commence à dire : *Les marchands fabricants sont fiers...*



Semblable à cette femme, un auteur, qu'est-ce qu'il peut faire, qu'est-ce qu'il peut dire, dans un monde pareil ? Un homme de théâtre, qu'est-ce qu'il peut dire, qu'est-ce qu'il peut faire, sinon : *Ecoutez ! Sinon : Regardez !*

Une autre femme, plus tard, plus jeune... Il faut toujours lutter. Ce courage énorme, venu du fond de ses ancêtres, il faudra bien aussi qu'elle le trouve, cette autre femme, note par note, au fond d'elle-même, pour lutter contre la désolation qui l'entoure. Souffle. Silence. Espoir rentré. Et quand bien même l'homme qu'elle aime partira, la désolation qui l'entoure ne sera qu'apparence dans la pénombre, si elle parvient au bout de son chant à nous faire comprendre que nous ne sommes pas des vaincus irrémédiables.



Interprétation, par ordre d'entrée en scène :

Rose Vettard : **Claire MAXIME**
 Timon Vettard (L'ancien) : **Bernard GERLAND**
 Jacques Borron : **Christophe JAILLET**
 Louise Borron : **Jennifer TESTARD**
 Antoine Brunier : **Sullivan PIERRE**
 Timon Vettard (le Jeune) : **Florent GOUGET**
 Marie Cochet : **Auréli PIRRERA**
 Bouvier du Molart : **Olivier ROUGERIE**
 Une vieille : **Léda GEORGHIOU**

